

**Projet de transport par câble : de nouvelles études suite au rapport de la mission de conseil UNESCO-ICOMOS**

**Après la concertation menée en 2022 / 2023, le projet de transport par câble initié par Bordeaux Métropole entre la rive gauche et la rive droite se poursuit. La mission de conseil UNESCO-ICOMOS venue en juin 2024 vient de rendre ses recommandations.**

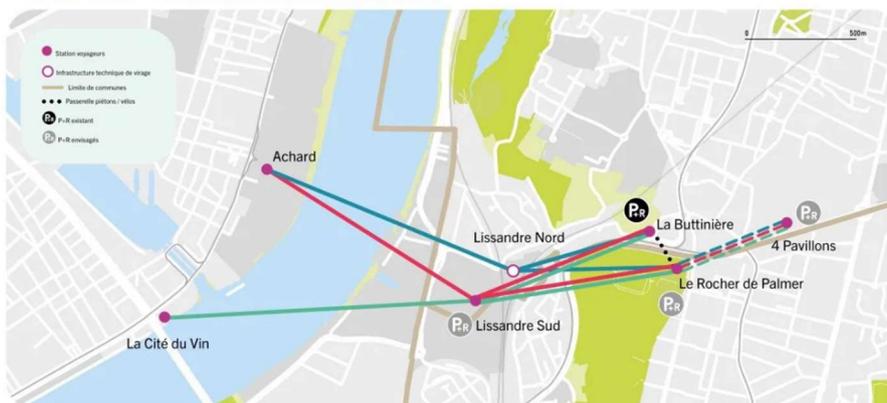
Bordeaux Métropole porte un projet de transport par câble pour fluidifier les déplacements entre la rive droite et la rive gauche. Dès 2021, le conseil métropolitain a identifié cette solution comme une réponse potentielle aux défis de mobilité et a lancé des études d'opportunité pour en évaluer la pertinence.

Le projet a ensuite fait l'objet d'une concertation publique préalable du 28 novembre 2022 au 13 février 2023. Dans l'ensemble, le nombre d'avis favorables est supérieur au nombre d'avis défavorables au projet. Les sujets récurrents ont porté sur l'implantation des stations, les connexions avec les autres modes de transports, l'intégration urbaine du projet dans son environnement, les solutions alternatives, la sécurité, le bruit et l'impact sur les entreprises concernées par les tracés. Pour sa part, la garante désignée par la CNDP a insisté sur la qualité de cette concertation qui a permis de débattre dans un état d'esprit constructif.

Pour tenir compte des réserves formulées par le Comité Local Unesco Bordeaux (CLUB) – instance de dialogue mise en place en 2009 pour accompagner les projets de manière à répondre aux enjeux de préservation et d'adaptation du site aux besoins contemporains - Bordeaux Métropole a saisi la DRAC en novembre 2023 pour diligenter une mission de conseil Centre du patrimoine UNESCO - ICOMOS.

L'équipe de cette mission de conseil UNESCO-ICOMOS est venue à Bordeaux en juin 2024 pour évaluer l'impact des trois familles de tracés présentées à la concertation sur la valeur universelle exceptionnelle (VUE) du bien du patrimoine mondial « Bordeaux, Port de la Lune ». Elle vient de notifier à Bordeaux Métropole ses conclusions.

LES 9 TRACÉS PRÉSENTÉS À LA CONCERTATION PRÉALABLE



Sur la base de l'analyse du dossier et des visites sur place, la mission a conclu que le tracé vert (Cité du vin / Lissandre sud / Rocher de Palmer) aurait un impact négatif sur la préservation de la VUE du bien « Bordeaux, Port de la Lune » et que

ce serait également le cas pour les tracés rouge et bleu entre Lissandre et Rocher de Palmer.

Les tracés rouge et bleu compris entre les stations Achard et Buttinière pourraient être conçus de manière à ne pas avoir d'impact sur la VUE si le positionnement de certains pylônes est réexaminé. À cette fin, il conviendrait d'effectuer des études supplémentaires avant de prendre toute décision, ainsi que de préparer une étude d'impact sur le patrimoine.

A partir de ces observations, Bordeaux Métropole déclenche une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour approfondir les aspects techniques consécutifs aux recommandations (positionnement des pylônes notamment), aux conditions de survol de la rive droite et à l'implantation des stations. Par ailleurs, et au regard des recommandations, ces études analyseront également les différentes technologies de système télécabine et en particulier l'utilisation d'une technologie à plusieurs câbles, type 3S (tri câble), reconnue pour sa fiabilité, sa performance et sa qualité d'offre.

Bordeaux Métropole souhaite également qu'à ce stade la faisabilité de la desserte de Lormont / Buttinière et Cenon / Palmer reste à l'étude en regardant précisément les conditions d'intégration pour les deux sites.

Après la mise en service du pont Simone Veil, ce nouveau moyen de transports permettrait de continuer à répondre à la problématique du franchissement du fleuve et de faciliter les déplacements de nombreux habitants de la partie nord et de la rive droite de la métropole, ainsi qu'aux personnes arrivant du nord de la Gironde. Il fait partie du panel de solutions destinées à faciliter les mobilités présentées dans le Schéma des mobilités 2020-2030.

**Contacts presse :**

Virginie Bougant – [vi.bougant@bordeaux-metropole.fr](mailto:vi.bougant@bordeaux-metropole.fr) – 06 27 52 48 69  
Margot Pinsolles – [m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr](mailto:m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr) – 06 61 80 61 23